

## CR commission pédagogie du CSN

### Collège :

- Une motion sur le financement de « devoirs faits ». Il faut harmoniser les pratiques dans les académies et rendre l'attribution pérenne pour construire dans le temps
- Une motion concernant la prise en compte dans les effectifs, l'ensemble des élèves porteurs d'un handicap ou arrivés nouvellement en France. Nous réitérons notre demande de personnels qualifiés et de locaux adéquats.
- Une motion sur l'évaluation des résultats des élèves suite à la mise en place de la réforme.

### LP :

- Une motion sur la place de l'apprentissage dans les EPLE. Toutes les possibilités doivent être étudiées pour permettre le déploiement des formations dans le service public.
- Une motion sur la rénovation professionnelle : inquiétude sur la mise en œuvre précipitée et sur les nombreuses interrogations, chef d'œuvre, co-intervention.  
Une demande forte de formation et de publication des textes.

### Lycée :

- Une motion sur les modalités de calcul des DGH, variables selon les académies. Demande d'une harmonisation nationale, que les préconisations pour les spécialités soient financées, ainsi que les options qui sont à la carte des EPLE. Les prévisions d'effectifs avancées par les PERDIR soient respectées.
- Une motion sur la difficulté de construction des EDT dès l'an prochain. Les contraintes liées aux établissements risquent d'être difficiles. Malgré le demande du SNP DEN-UNSA, le ministère n'a toujours pas répondu aux questions de faisabilité.
- Motion sur les spécialités : l'offre de formation et son organisation sont de la compétence de l'EPLE. (note de service du 26/09/2018 et article 421-2 code de l'Éducation).  
En conséquence, le SNP DEN-UNSA préconise des vœux hiérarchisés au nombre de 4, et d'informer les familles en cas d'impossibilité.
- Une motion sur l'accompagnement pédagogique partagé des réformes avec les corps d'inspection.
- Parcoursup : fonctionnement et mise en œuvre doit être optimiser: simplifier la fiche avenir, articulation cohérente avec le supérieur, une transparence sur les critères de sélection des dossiers.